



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 2861

Texte de la question

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à Mme Catherine Génisson.

Mme Catherine Génisson. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la santé.

Il y a vingt ans, étaient rapportés les premiers cas de sida aux Etats-Unis. Les chiffres font froid dans le dos: 22 millions de morts; aujourd'hui, 36 millions de personnes infectées par le virus.

Par ailleurs, on constate une inégalité entre les pays industrialisés du Nord et les pays en voie de développement du Sud. Au Nord, les actions de prévention et surtout l'accès aux traitements ont permis de maîtriser l'affection, même si tout n'est pas résolu. Au Sud, et singulièrement en Afrique, l'épidémie a pris des proportions gravissimes, menaçant non seulement le développement sanitaire et économique, mais la démographie de ces pays et la cohésion sociale des communautés très gravement touchées.

Face à cette situation, le Premier ministre, la semaine dernière, lors de son voyage en Afrique du Sud, a affirmé que la France s'engageait à assumer ses responsabilités.

Vous-même, monsieur le ministre, qui revendiquez le concept d'«ingérence thérapeutique», vous avez proposé, dans ce cadre, une initiative de solidarité hospitalière internationale. Déjà approuvée par notre communauté hospitalière, elle rencontrera, j'en suis sûre, un écho très positif dans les pays touchés.

Monsieur le ministre, quelles mesures concrètes d'aide envisagez-vous ? Dans quelles perspectives s'inscrivent-elles ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la santé.

M. Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé. Concrètement, vous le savez, le secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, a créé un fonds «multifocal» aux ressources multiples. Pour l'approvisionner, il s'est adressé d'abord aux Etats, puis aux institutions financières. Ce fonds a été abondé d'abord par les Etats-Unis et le Premier ministre, M. Lionel Jospin, lors de son voyage en Afrique du Sud, la semaine dernière, a promis que la France verserait 150 millions d'euros sur trois ans, soit un milliard de francs, auxquels s'ajouteront 10 % de la remise de la dette, c'est-à-dire 100 millions par an pendant dix ans.

Il a également proposé une solidarité thérapeutique, initiative française qui a déjà reçu le soutien de sept pays européens, dont l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg et la Suède. Il s'agit de jumeler des hôpitaux du Sud et des hôpitaux du Nord et de proposer, comme nous l'avons fait dans notre pays, un vrai projet médical évalué et suivi, car, si M. Kofi Annan réussit à avoir de l'argent, il faudra l'outil pour traiter, et l'on doit traiter à partir des hôpitaux dans un premier temps. Ensuite, ce projet pourra s'ouvrir sur la ville.

J'en ai parlé aux hôpitaux français, cinquante d'entre eux ont répondu spontanément et il y aura un comité scientifique de suivi de sept pays européens.

Pourront ainsi être traités sous trithérapie 500 ou 1 000 malades par hôpital. C'est très difficile de savoir maintenant le nombre exact. Bien sûr, nous ne pourrions pas traiter 20 millions de personnes en même temps, ce serait illusoire de le croire, mais commençons ainsi très vite, en formant les gens, sans oublier la prévention. Je pense que nous pourrions alors réduire cette inégalité criante qui a fait l'année dernière 3 millions de morts. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 7 juin 2001, page 3918

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 juin 2001